



LA GRANDE *vie de* CHÂTEAU

N° 2

JANV 2022



LE MOT DU MAIRE

Chères Castel-Renardaises, Chers Castel-Renardais, Je vous présente mes meilleurs vœux, malgré ce contexte incertain. Même si la crise sanitaire persiste, sachez que nous ne renoncerons pas à faire vivre notre village, à le faire avancer vers plus de convivialité et de dynamisme, et plus de notoriété.

Ma première pensée va évidemment à nos Seniors, pour qui chaque jour est précieux. Nous avons pu maintenir le voyage, le repas, ou le colis gourmand et nous nous en félicitons.

Par ailleurs, je suis grand-père, et je m'adresse aux plus jeunes. Pour eux aussi, la période est difficile. Nous avons été heureux d'offrir en fin d'année un spectacle de qualité aux écoliers et collégiens. Nous réitérerons ces offres culturelles pour notre jeunesse.

En trouvant toujours le juste équilibre entre sécurité des personnes, prudence, optimisme et ténacité, nous

avons su organiser plusieurs événements festifs : « Mon Village, Ma Planète » avec le PETR, la Fête de la Pomme et le Marché de Noël, pilotés par le Comité des fêtes. Merci à toutes les associations et aux conseillers municipaux investis sur le terrain ! Aux beaux jours, nous avons innové avec les marchés de terroir en semi-nocturne, avec leurs animations musicales. Ces marchés reprendront au printemps. Merci également aux commerçants du centre-bourg de votre collaboration lors de ces marchés. Et bienvenue aux nouveaux arrivants !

Dans le contexte que nous vivons, la santé est évidemment un élément primordial. La mise en place des campagnes de vaccination a été un temps fort au sein de notre commune. Merci à la Croix-Rouge et les élus qui organisent ces rendez-vous.

La participation citoyenne est un enjeu crucial pour notre commune. Tout nouveau,

les comités de quartier nous permettront de dialoguer régulièrement. Vous avez été nombreux à vous porter volontaires. Merci !

Les travaux de la maison à pans de bois et de l'église se terminent. Bâti comme naturel, notre beau patrimoine nous permettra d'obtenir prochainement le label Petite Cité de Caractère, un atout touristique non négligeable. De même, du côté de l'île aux Ponts, une aire pour camping cars, récemment terminée, est une main tendue aux touristes de passage. L'enfouissement des réseaux, route de Triguères, nous permet désormais d'envisager la rénovation de l'entrée du village, pour la rendre plus accueillante.

Je souhaite une bonne année à tous les employés communaux et en particulier aux services techniques. Leur travail est hélas trop fréquemment gâché et freiné par les incivilités. Et je félicite les citoyens qui, au contraire, entretiennent leur trottoir et

fleurissent leur façade. Nous attachons en effet beaucoup d'importance à l'embellissement de notre commune. Sa beauté, sa douceur de vivre font sa renommée et participent à son développement.

Dans cet ordre d'idées, une opération de revitalisation du territoire sera mise en place à partir de cette année, en lien avec la 3CBO. Des financements intéressants seront proposés aux propriétaires du centre-ville, pour l'amélioration énergétique ou esthétique du bâti.

Quels que soient nos projets, c'est avec vous, particuliers, commerçants, artisans et associations, que nous les mènerons à bien. Nous sommes tous acteurs de la vie de notre commune. Travailler, créer, vivre ensemble est une obligation, pour fortifier notre village. 2022 sera l'occasion avec le comice agricole, fin août, de démontrer nos talents conjugués.

Jocelyn BURON

l'équipe

MUNICIPALE



Philippe Leroy
Conseiller / Développement économique-Santé, Travaux-Voirie



René NIVEAU
Conseiller / Travaux-Voirie, Marchés



Chantal FRANCOIS
Conseillère / Travaux-Voirie, Petite enfance-Jeunesse, Tourisme, Communication-Projet Citoyen



Alphonse DO
Conseiller / Tourisme, Développement économique-Santé
Conseiller 3CBO



Édith MERLIN
Adjointe / VP Petite enfance-Jeunesse, Manifestations-Vie associative
Conseillère 3CBO



Delphine DE WOLF
Adjointe / VP Développement économique-Santé, CCAS, Marchés
Conseillère 3CBO



Monique FEURE
Conseillère déléguée / VP Finances



Sandrine MANTEAU
Conseillère / Tourisme, Manifestations-Vie associative, Communication-Projet Citoyen



Jocelyn BURON
Maire / VP 3CBO
Action sociale



Dominique COMONT
Conseiller / Travaux-Voirie, Marchés, Tourisme



Alain CHAPELEAU
Adjoint / VP Tourisme, Manifestations-Vie associative



Bernard SAUVEGRAIN
Adjoint / VP Travaux-Voirie, Marchés
Conseiller 3CBO



Romuald MALEC
Conseiller / Travaux-Voirie, Manifestations-Vie associative



Patricia ROBERT
Adjointe / VP Communication-Projet Citoyen et Cimetière, Marchés



Arnaud ROY
Conseiller / Tourisme, Manifestations-Vie associative



Corinne MELZASSARD
Conseillère / Développement économique-Santé, Manifestations-Vie associative
Conseillère Départementale



Quentin JULIA
Conseiller / Tourisme, Manifestations-Vie associative



Julien DUFAUT
Conseiller / Travaux-Voirie, Petite enfance-Jeunesse

VP : vice-président(e)

Tous les conseillers municipaux font partie de la Commission Finances.



DÉVELOPPEMENT économique



UNE ANNÉE RICHE EN DYNAMISME !

2021 a, en effet, vu :

- l'installation de nouveaux commerces et services de proximité,
- la mise en place de marchés de terroirs durant la période estivale,
- l'organisation de manifestations en centre-ville pour dynamiser la rue commerçante,
- l'accueil par les commerçants du manager de centre ville, Frédérique PIGEON,
- l'étroite collaboration avec la 3CBO sur les projets de développement et de reprise d'activités,
- le partenariat avec le Syndicat d'initiative pour allier tourisme et économie.

Voilà une année riche en dynamisme, qui va se poursuivre avec des actions à mettre en place, suite à l'état des lieux fait par Frédérique Pigeon auprès des commerçants. La 3CBO organisera une consultation auprès des citoyens pour nous permettre, à nous, élus municipaux et communautaires, d'imaginer le territoire de demain.

En 2022, l'opération de revitalisation du territoire, dont la convention a été signée entre l'État, la 3 CBO et la commune, permettra de mieux maîtriser le foncier afin :

- de lutter contre la vacance commerciale,
- de contribuer à renforcer et développer l'attractivité commerciale,
- de réhabiliter le centre-ville dans notre ville, riche d'un patrimoine que les touristes apprécient tant.

L'accompagnement de l'union des commerçants sur leurs projets sera aussi une mission importante et ainsi que l'élaboration de leur calendrier de manifestations, afin d'être à l'écoute des besoins de chacun.

Enfin, une réflexion sera à mener sur la rue Aristide Briand au niveau de la sécurité, du stationnement et de la circulation.

UN NOUVEAU MAGASIN DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Après « La Tambouille », « La Caverne des Bambins », « OIPT » et « Le nouveau Mood », cette nouveauté, on la doit à Antoine Bruneaux, ancien commercial chez Point P. Cela fait déjà plusieurs mois que Florence et Michel Valtat lui ont passé la main. L'heure de la retraite a quasiment sonné pour ce couple de commerçants connu et apprécié de tous. Ils avaient repris le magasin familial, il y a 32 ans, en 1988... Comme le temps passe vite !



La surface de vente s'est agrandie de 700 m², avec une cour à matériaux, dédiée à l'aménagement extérieur : dalles, pavés, lames de terrasse, etc. Au printemps prochain, Antoine Bruneaux prévoit un rayon Pépinière et un rayon Salons de jardin. Par ailleurs, tout le magasin a été repensé, avec des gammes de produits pour les particuliers et pour les professionnels.

Bonne retraite à Florence et Michel !

Sandrine Manteau

SANTÉ



ÉTUDE POUR UNE NOUVELLE MSP DANS LE CANTON

L'accès aux soins est aujourd'hui compliqué pour bon nombre d'habitants éloignés des médecins généralistes, dans la France entière.

C'est l'État qui a cette responsabilité centrale sur les questions de santé pour lutter contre cette désertification médicale.

Pour autant, la Région Centre-Val de Loire se mobilise au-delà de ses compétences en ayant comme objectif l'implantation de nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) comme celle de Saint-Germain-des-Prés, pour en disposer dans les territoires ruraux, prioritairement sur chaque ancien canton, où la densité de ces professions est faible.

La MSP de Saint-Germain-des-Prés, mise en place par la 3CBO, est un établissement qui s'appuie sur un noyau de 2 ou 3 médecins autour duquel se regroupent plusieurs professionnels de santé (sage femme, diététicien, psychologue, etc) afin d'exercer de manière coordonnée et de bénéficier de maîtres de stages qui accompagnent les étudiants en médecine.

Un projet de MSP sur Courtenay est en cours d'étude par la 3CBO.

Les contacts que nous avons eus avec différents médecins confirment leur volonté d'intégrer et de bénéficier de ce genre de structure qui facilite leur quotidien (partage de secrétariat, etc). Nous continuons donc de collecter les contacts qui peuvent nous aider à aboutir à l'accueil de médecins sur

notre commune. La disponibilité du local, de l'appartement d'une part, et les différents facteurs d'attractivité, le cadre de vie et la proximité parisienne d'autre part, sont mis en avant lors de nos démarches.

Nous vous rappelons les coordonnées pour vos prises de rendez-vous :

Docteur FOURNIER :
02 38 95 20 56

Docteur RAGUIN :
02 38 95 39 19

Cabinet de téléconsultation
Healphy Chateau-renard : 02 38 92 70 98 ou mablouse-blanche.fr

Maison de santé de St Germain des Prés : 02 38 99 0118

OCTOBRE ROSE, ÇA MARCHE !



Ce sont plus de 200 personnes qui se sont mobilisées le dimanche 17 octobre 2021, pour marcher ou faire du vélo sur des circuits organisés par le Syndicat d'Initiative et Vallées Gâtinaises et ainsi permettre d'allier la bonne cause à la découverte de notre patrimoine.

1 922,50 € ont été récoltés et reversés au Comité Féminin du Loiret pour le dépistage du cancer (CO-FEL) d'Orléans (tel : 032 38 55 38 98).



ZOOM SUR LA VACCINATION ITINÉRANTE COVID 19 !

La collaboration sans faille entre la Croix Rouge et notre commune !

A l'instar du Département, la Croix Rouge a lancé le centre de vaccination itinérant en se rendant à la salle des fêtes, à 4 reprises : en juin, juillet, octobre et novembre 2021, au rythme de 3 jours/semaine, ce qui a permis de vacciner 2 075 personnes volontaires, de l'enfant âgé de 12 ans à la personne la plus vulnérable de 75 ans et plus.

Deux nouvelles campagnes de vaccination seront ouvertes à tous et réalisées avec le vaccin Pfizer pour les personnes de moins de 30 ans et le vaccin Moderna pour les personnes de 30 ans et plus.

Ces deux vaccins ont un fonctionnement comparable et à l'efficacité identique (95%) aussi bien en primo vaccination qu'en dose de rappel. Ils sont compatibles entre eux et il n'existe aucune contre-indication médicale à faire son rappel avec un autre vaccin que le vaccin initialement reçu lors du premier schéma vaccinal.

Ces campagnes se feront dans les mêmes conditions et au même rythme du 11 au 14 janvier 2022 et du 22 au 24 février 2022. Déjà 1 000 personnes sont inscrites !

Pour mémoire, cette vaccination mobilise une équipe de 7 à 10 personnes volontaires (médecins, infirmières libérales, personnels de la Croix-Rouge, élus municipaux et citoyens bénévoles) qui aident au bon fonctionnement de ce centre éphémère.

La Croix-Rouge assure le transport des doses, puis met tout en œuvre pour les injections et leur suivi administratif.



Rappelons que la vaccination ne dispense pas du respect des règles sanitaires en vigueur prises par arrêtés de la Préfecture du Loiret, à savoir qu'à ce jour, le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de 11 ans et plus dans les marchés de plein air alimentaires ou non alimentaires, tous rassemblements de personnes de toute nature sur la voie publique.

Edith MERLIN

CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public de proximité qui dépend de la mairie, et ses attributions sont nombreuses.

Le CCAS accueille les personnes âgées, les familles et les personnes handicapées souhaitant obtenir des informations sur les services et les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Sur l'année 2021, 23 bons alimentaires ont été distribués pour 995,85€ et 3 088,33€ d'aides financières allouées pour les familles nécessitant un accompagnement.

Le Secours Catholique, situé au 339 Route de Chatillon Coligny, a permis également en complémentarité du CCAS, d'aider, par l'Epicierie Sociale, certaines familles dans le besoin.

Clarisse NAQUIN, travailleur social, accueille sur rendez vous à la Maison des Associations, située au 157 route de Châtillon-Coligny, de 9h à 12h et de 13h à 17h, tous les jours de la semaine sauf le mercredi.

Elle vous orientera vers d'autres entités pour certaines présentes à la Maison des Associations et qui vous accompagneront en fonction de vos besoins :

Service social de l'Agence Départementale des Solidarités de Montargis : pour les personnes déjà accompagnées, les mardis (02 38 87 65 46) et pour les demandes ponctuelles ou nouveaux suivis, les vendredis (02 38 87 65 49).

PMI Protection Maternelle et Infantile :

- 1^{er} jeudi du mois après-midi : permanence de la puéricultrice
- 3^{ème} jeudi du mois le matin : avec la présence du médecin (02 38 87 66 59), actions de préventions et suivis des enfants jusqu'à 6 ans.

SEG Solidarité Emploi Gatinais : les lundis - mercredis et vendredis matin (06 26 15 16 65 / 02 38 96 09 95)

FAP Formation Accueil Promotion : accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA, jeudi matin (02 38 85 95 62)

Pôle Emploi, accompagnement professionnel des demandeurs d'emploi, un mardi par mois

Mission Locale, accompagnement des jeunes entre 16 et 25 ans, dernier jeudi du mois (02 38 98 73 60)

A.GA.FOR APP de Montargis, centre de formation du lundi au vendredi (jusqu'en février)

Adapage de Château-Renard, 78 route de Gy les Nonains (02 38 95 38 92), pour faciliter vos tâches au quotidien : portage de repas, accompagnement aux transports, jardinage, petit bricolage, aide aux personnes malades.

L'ÉTAT CIVIL 2021

16 naissances dont
1 naissance sur notre commune

5 mariages

38 décès
dont 23 sur notre commune



SOYEZ LES BIENVENUS À LA BOUTIQUE SOLIDAIRE !

Le saviez-vous ? «La boutique solidaire» du Secours Catholique, nouveau nom donné au vestiaire, est ouverte à toutes et tous ! Les vêtements y sont vendus 1 ou 2 €. On peut y donner tout vêtement propre, en bon état et pas démodé. On est accueilli dans la boutique par Sandrine, l'une des douze bénévoles de l'équipe, qui auparavant travaillait dans le textile. C'est elle qui gère les stocks et met en valeur les vêtements.



Fin 2021, Carole Honvo et Chantal Lambert, responsables de l'équipe, ont par ailleurs été agréablement surprises et ravies de la quantité de jouets offerts par Carrefour, suite à la sollicitation de l'association : des gros nounours, des ballons de foot, des poupées, des maisons de poupées, des livres... De quoi gâter les 17 enfants bénéficiaires !

La boutique solidaire, située au 339 route de Châtillon Coligny, est ouverte chaque mercredi, de 14 heures à 16h30. Plus de renseignements au 06 77 98 44 15.



TRAVAUX voirie fleurissement



Les travaux de voirie (enrobé) des routes de Fontenouilles, de la Tuilerie, de la Ruelle aux Chevaux, du Champ de Vignelle, des Rouets, ainsi que les trottoirs aux abords de La Poste et de la gendarmerie ont été réalisés par l'entreprise Vauvelle, dans de bonnes conditions, pour un total de 100 000 €.



Avec le changement climatique de ces dernières années, nous sommes aussi intervenus au niveau de la gestion des eaux pluviales, afin d'éviter les inondations récurrentes dans certains secteurs. Un curage, et le cas échéant, la création de fossés ont été réalisés. C'était le cas à Saint-Sébastien, la Bouzie, le Bas des Liziards, les Barniers, le Fougeret, routes de Triguères, Châtillon et Saint-Firmin.

Nous avons aussi modifié le contrat de balayage en centre-ville, avec la société Meyer, en raison du stationnement gênant des véhicules, ce qui a permis d'économiser 12 000 €. Il est désormais assuré par nos agents communaux.



UNE BELLE AIRE POUR CAMPING CARS !

Les camping-caristes seront désormais bien accueillis à Château-Renard ! En effet, à proximité des commerces Les Briconautes et U Express, et en bordure de l'Ouanne, les zones de vidange et de stationnement spéciales camping-cars viennent d'être achevées. Cet emplacement allie un côté pratique à l'aspect intime, dans un cadre bucolique. Cette réalisation d'un montant de 70 000 € a bénéficié d'une aide Leader, budget européen au bénéfice de la valorisation touristique du territoire.

PLUS DE VIVACES POUR MOINS D'EAU !

Le réchauffement climatique s'impose à nous dans le cadre du fleurissement urbain. L'eau est une ressource qui tend à devenir de plus en plus précieuse surtout en période de sécheresse. Les restrictions d'eau sont de plus en plus fréquentes. Il est donc nécessaire, par souci d'économie,

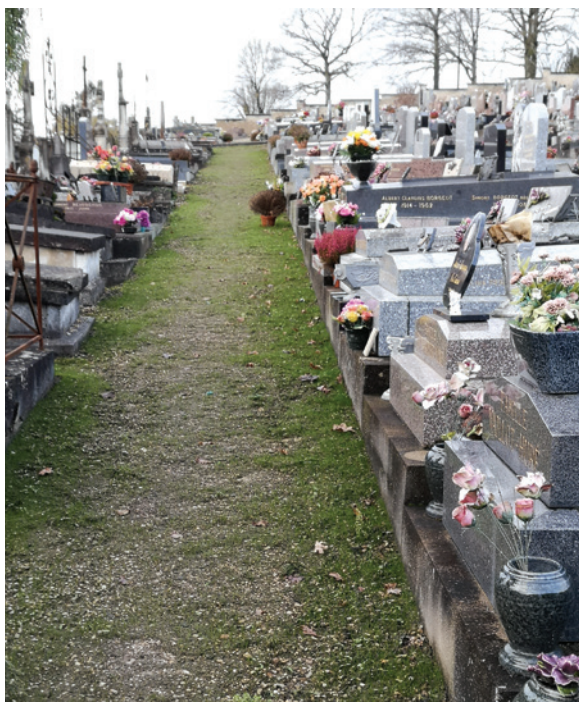
d'avoir des plantes qui ne nécessitent pas ou peu d'eau d'arrosage et qui supportent très bien la chaleur.

Didier Legras, responsable des espaces verts, a adapté sa sélection des plantes à massifs en conséquence. Son choix s'est porté sur des plantes vivaces et rustiques, qui requièrent peu de soin, même au niveau de la taille.

La durée de floraison de ces plantes est certes plus courte mais la diversité est plus importante.

Cette expérience a été menée, en 2021, dans certains massifs, comme celui du monument aux morts, du parking de la municipalité (rue Étienne Dolet), du carrefour de la route de Montargis avec l'avenue Charles Roux, ainsi qu'au cimetière.

Pour les massifs et jardinières restants, nous avons choisi d'introduire environ 10% de plantes vivaces, qui resteront en place ou seront récupérées, afin d'être replantées dans les différents massifs l'année suivante.



ENHERBER PLUTÔT QUE DÉSHERBER !

Dans le cadre des nouvelles réglementations d'entretien des cimetières interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse, et pour favoriser la démarche éco-responsable de notre commune, des essais de végétalisation par hydro-mulching ont été réalisés le 15 novembre dernier.

Le projet est de végétaliser les contre-allées du cimetière : attention, ce n'est pas un engazonnement, qui demande top d'entretien en termes d'eau et de main d'œuvre.

La végétalisation par hydro-mulching est une technique d'enherbement sur sol pauvre (pas d'apport de terre végétale) qui permet :

- l'implantation d'une végétation avec des variétés robustes et peu poussantes pour créer une concurrence sur les adventices,
- la maîtrise des coûts car cette solution nécessite peu d'entretien,
- l'amélioration de l'esthétique en rompant avec le côté trop minéral,
- l'augmentation de la biodiversité.

L'hydro-mulching consiste à pulvériser un mélange de semences et de mulch (fibres végétales bio). Cette couche permet de fixer et protéger les semences des aléas climatiques pour une meilleure installation du couvert végétal. Initialement, une couche de gravillons a été enlevée pour permettre l'installation de la végétation.

Nous avons choisi de faire un essai avant de généraliser cette technique en 2022.

Nous remercions les agents communaux pour leurs compétences et la qualité de leur travail.



Dès le 1er semestre 2022, des travaux de réhabilitation de la salle Anquetil vont commencer, ce qui rendra impossible toute location pendant environ une année. Ces travaux consisteront en la remise aux normes de tout le bâtiment (isolation, électricité, toilettes pour PMR, ...) et en la création d'une ouverture à l'arrière du bâtiment donnant sur une future terrasse. Cette grande baie vitrée apportera davantage de luminosité dans la salle. La cuisine sera aussi repensée pour offrir un espace bien équipé et pratique. Coût prévisionnel du projet : 320 000 € ; travaux du parking compris.



En 2022, une nouvelle campagne de création de fossés est prévue sur notre commune.

La commission examine aussi les chantiers de voirie les plus urgents :

Les Hauts des Marchaisons pour 12 444 €

Carrefour Rue des Barniers / Courpin pour 7 308 €

Route en direction du Caron-Biston pour 5 592 €

Rue de Verdun et Rue des Terres Blanches pour 23 532 €

Enfin, d'autres projets sont encore à l'étude pour la mise aux normes de l'éclairage public.



COMMUNICATION & projet citoyen



CHAQUE COMITÉ DE QUARTIER A SES RÉFÉRENTS

Après un démarrage sur 2020 et 2021, les comités de quartier sont enfin tous constitués et dorénavant prêts à réfléchir et être force de proposition de projets pour l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants. L'un des piliers de la démocratie participative est d'être à l'écoute, de prendre en compte concrètement les idées

des habitants. C'est la raison pour laquelle les 6 comités ont décidé de vous soumettre leur questionnaire et ainsi recueillir vos avis et vos idées. Tous les membres des comités de quartier vous remercient à l'avance pour remplir, avec soin, ce questionnaire. C'est le moment de vous exprimer ! La seconde action de ces 6 comités a été d'assurer eux-mêmes la distribution de ce numéro 2 de La Grande Vie de Château, une occasion

de mieux connaître leur secteur. Enfin, la municipalité compte sur toutes ces forces vives pour prêter main forte à l'organisation des manifestations et en particulier pour le prochain Comice Agricole ! Maintenant, découvrez votre comité de quartier ainsi que les membres qui le composent : Les noms en gras correspondent au référent élu et à celui du référent citoyen.



CENTRE VILLE NORD : Sandrine MANTEAU et Marine BOURILLON

Mohamed Aidrous, Claude Bonneau, Hervé Bricaud, Michelle Dupeyroux, Nadine Fertala, Arlette Leroy, Alexandra Marchal, Florence Van Wymeersch

Avenue du Président Roosevelt (du château à l'île des ponts), Rues des Peupliers, des Cerisiers, Aristide Briand, du Vieux Marché, Poncebert, Paul Gâche, de l'école, de la Chèvrerie, de la Gargouille, Paul Doumer, Étienne Dolet, Anquetil, Guilbon, du Vieux Château, Victor Considérant, du Donjon, de la Porte aux Moines, de Verdun, des Terres Blanches, du Général de Gaulle (jusqu'à l'ancienne gendarmerie), Places du Château, du Vieux Marché, de la République, de l'égalité, Ruelle aux Chevaux, Chemin du Clos d'Artois, Faubourg des Martyrs de la Résistance, ...



NORD EST - LA PINARDIÈRE : Julien DUFAUT et Sébastien DUGUÉ

Avec Jacques Gout, Claude Martin, Pierre Tocheport

Les Coudrettes, Le Perroy, La Pinardière, Bois Dieu, Les Râpés, La Borde, Les Jolys, La Lingonnière, Les Jeannerets, Les Petits Jolis, Les Courtins, Les Rozets, La Cassine, Bellevue, Les Challerands, Les Gauffaudières, Le Petit Courtoiseau, Les Maublairs, La Basse Commassière, ...



CENTRE VILLE SUD : Patricia ROBERT et Yvette VOLLET

Avec Arlette Cornu, Dominique Goudinoux, Michèle Henry, Brigitte Romilly, David Sautereau, Sylviane Tracy, Yves Van Hove

Avenue Président Roosevelt (de l'île des ponts au rond point), Rues Pierre de Ronsard, François Villon, de Mocherry, des Sorbiers, des Haies Vives, des Anciens Combattants, Impasses de Mocherry, des Sorbiers, Allée des Pommiers, Routes de Melleroy, de Gy, Les Griffons, La Martinière, Les Ménardières, La Bouzic, Le Bourdillon, La Guillerie, Le Retard, La Volve, ...



NORD OUEST - CHÂTEAU DE MOTTEAUX : Delphine DE WOLF et Jean-Claude CHÉRY

Avec Didier Baillon, Hélène Domain, Robert Fermier, Nicolas Léon, Christian Poirier

Guézard, Poussereau, La Folie, L'arche Fougere, Les Vaux Mieux, Glanderelle, Les Petits Florins, Belle Idée, Champ de Vignelles, Les Ormes, Compiègne, Les Boyers, Les Luquettes, Les Motteaux, La Pépinière, Les Hervés, Les Gravereaux, La Haute Commassière, La Petite Commassière, La Poussetière, Les Maublairs, Route de St-Firmin, de Montargis (après l'ancienne gendarmerie)



SUD OUEST - ST SÉBASTIEN : Romuald MALEC, Christian GARNIER

Avec Jean-Pierre Pépin, Alessandro Sagona

Le Moulin de Talot, Le Moulin Neuf, Les Liziards, St-Sébastien, Les Jarrys, Le Télégraphe, La Cage aux Loups, Les Thénards, Les Riglets, Les Marchaisons, Les Bertheaux, Les Cochereaux, La Nouvelle France, La Chênellerie, Les Blossiers, Les Quatre Vents, Les Bonins, La Savaterie, La Bonde, L'Enferneau, L'Aubezy, Le Cordeau, Les Petits Denis, Les Archenaults, Le Bois Teint, ...



SUD EST - LES BARNIERS : Édith MERLIN et Georges FONTAINE

Avec Valérie Bernard, Nelly Cousin, Caroline Demilly, Marie-France Diot, Olivier Lajarrige, Sylvie Laveau, Jocelyne Pauc, Charles Purchla

Les Barniers, Le Four à Chaux, Les Gombaults, Le Cordon, Les Plesses, Courpin, La Tuilerie, Le Fougeret, Les Angus, Chevry, La Fontaine de Chevry, La Garenne de Chenevannes, Chenevannes, Pense-Folie, Collandon, Les Monts, Le Vau, ...



LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le second Projet Citoyen de l'année 2021 a été la création du comité de jumelage de Château-Renard avec Metelen le 4 septembre. Jean-Charles Paré a été nommé Président d'honneur et a reçu à ce titre le collier aux couleurs des deux drapeaux.

Ce comité est composé :

- des représentants des 4 associations qui échangent avec Metelen depuis des années, à savoir le foot, la pêche, les pompiers et la musique de Triguères,
- de nouvelles associations telles que le basket, le hand, le Comité des fêtes et la MJC, et les habitants.

Tous ont décidé de s'engager dans cette aventure humaine !



BURON Jocelyn Maire et Président	CHAPELEAU Gilles Football Club de la Vallée de l'Ouanne	PIAT Joël Alliance musicale de Triguères	ANDRÉ Lionel ANDRÉ Christelle
CHAPELEAU Alain Élu	CHAPLAIN Jean-Claude Comité des fêtes	PÉCHOT Valérie Basket de Château-Renard	BEZAUZ Maryse
DE WOLF Delphine Élu	CORDILLOT Charline Alliance musicale de Triguères	PLAISANCE Jean-François Basse Vallée de l'Ouanne	DESLAIS Philippe
MANTEAU Sandrine Élu	DESSIENNE Patrick Amicale des Pompiers	POUTIER Michel Basse Vallée de l'Ouanne	GOUDINOUX Dominique
MERLIN Édith Élu	LEBERT Christèle Handball Club de Château-Renard	VAN WYMEERSCH Florence Maison des Jeunes et de la Culture	LAVEAU Sylvie
ROBERT Patricia Élu	GUERTON Pierre Basse Vallée de l'Ouanne		NIEMANN Thomas

UNE DÉLÉGATION EN VISITE À METELEN...

Peu après la création des comités de jumelage de part et d'autre de la frontière, Metelen a invité une délégation de notre comité à venir en février prochain. Si la situation sanitaire le permet, la délégation s'y rendra. Elle sera, pour ce 1er déplacement, composée des représentants d'associations qui se sont investis depuis le début dans ce jumelage, ainsi que du maire et de trois adjoints.

Cette rencontre permettra d'échanger sur la prise en charge de nos hôtes allemands durant le week-end du comice agricole, de préparer le camp de foot pour les jeunes l'an prochain ainsi que le 35^{ème} anniversaire du jumelage, en 2024, à Château-Renard.

UNE AVENTURE HUMAINE

Pour rendre le jumelage encore plus vivant, le comité privilégie les séjours des allemands en famille afin de nouer des contacts et développer les échanges. Pour leur offrir un accueil de qualité, le comité recherche des familles volontaires. Pas besoin de parler l'allemand, la simple volonté et le sens de l'hospitalité sont suffisants.

Si vous souhaitez vivre et partager cette expérience humaine, ou pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter Patricia Robert au 07 87 36 50 67 ou Alain Chapeleau au 06 71 02 01 47.

LE CONSEIL JEUNES

Enfin, le dernier projet citoyen à mettre en place sera le Conseil Jeunes à la prochaine rentrée scolaire. Il concernera

les écoliers de l'école élémentaire et les collégiens. Sa charte de fonctionnement fera l'objet d'une réflexion au sein de la commission, en associant les responsables d'établissement.

Retrouvez toute l'actualité de Château-Renard :



- Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiechateaurnard45>
- Grâce à la revue « La Vie de Château » distribuée 2 fois par an dans votre boîte à lettres
- Grâce à l'application Panneau Pocket, à télécharger gratuitement sur votre mobile.



MANIFESTATIONS *vie associative et seniors*

Cette année 2021 fut encore une fois très perturbée.



Cependant, nous avons pu organiser quelques manifestations. Nous n'allons pas énumérer ce que nous n'avons pas pu faire, mais plutôt ce qui a pu être réalisé.

Le 13 juillet, la météo qui s'est ligüée contre nous. En effet, les festivités ont été perturbées par la pluie. Mais le comité des fêtes a pu nous divertir avec nos artistes locaux autour d'un repas.

Le 18 septembre, en collaboration avec le PETR, nous avons organisé Mon Village Ma Planète, place du vieux marché avec des expositions, des conférences au Vox, des ateliers et des exposants locaux.



La municipalité et les sapeurs-pompiers ont décoré leurs façades à l'occasion d'Octobre Rose afin de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. En collaboration avec le Syndicat d'Initiative, une randonnée pédestre et en vélo a été organisée. Les dons des participants ont été reversés à la recherche contre le cancer du sein.

Le 24 octobre, la fête de la pomme a rencontré un vif succès dans le respect des règles sanitaires. Les animations ont été nombreuses avec une participation de nos associations locales. L'organisation regroupant plusieurs structures (le comité des fêtes, le syndicat d'initiative, le Vox, l'amicale des sapeurs-pompiers, l'Ucavo et la municipalité) a permis de mutualiser efforts et savoir-faire. Preuve est faite que cela peut fonctionner.



Quant à nos seniors, en avril 2021, à bord du bus spécialement aménagé en partenariat entre la CARSAT Centre-Val de Loire et la SAS Solutions Vie Pratique, ils se sont vus offrir une formation « Bus Numérique » gratuite, par atelier individuel ou en couple, d'une heure pour se familiariser au numérique, devenu incontournable pour de nombreuses activités quotidiennes : démarches administratives, accès à l'information, etc.



Puis, ils ont pu, enfin, se retrouver. Tout d'abord avec le voyage à Mur de Bretagne où ils ont pu prendre un bon bol d'air iodé. En effet, nous avons été heureux de reconduire le séjour de nos seniors en partenariat avec l'ANCV qui a permis à 33 d'entre eux, de passer un agréable séjour d'une semaine à en Bretagne du 4 au 11 septembre 2021. Espérons que la recrudescence de cas COVID-19 ne nous frêne pas dans notre élan pour 2022. Une information sera diffusée dès le printemps prochain.



Ensuite, le 8 décembre, 150 Seniors de plus de 65 ans se sont réunis autour d'un repas à la salle des fêtes avec une animation musicale. C'est donc, dans les règles sanitaires imposées, que nous avons pu recevoir autour d'une bonne table avec une animation musicale du Groupe Saphyr très appréciée.



Nous avons remis à 240 Seniors de plus de 70 ans, n'ayant pas participé au repas, un colis festif, toujours composé de produits provenant de nos commerçants. Bien garni, ce colis offrait de quoi se régaler, foie gras, cailles farcies aux



raisins et son accompagnement, fruits au vin, petits gâteaux ou sablés, et les éternels chocolats de Noël, le tout accompagné d'une 1/2 bouteille de Crémant de Bourgogne et d'une 1/2 bouteille de Touraine rouge.

Si vous avez plus de 65 ans cette année, la municipalité vous invite à vous rapprocher de son secrétariat pour vous inscrire et ainsi bénéficier du repas ou du colis de fin d'année.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël, initialement prévu dans la rue Aristide Briand, a pu être installé sur la place du Vieux Marché, suite aux recommandations préfectorales avec la mise en place tardive du pass sanitaire. Une trentaine d'exposants, des animations de tous genres et la présence du Père Noël sous le soleil ont ravi petits et grands.

2022 SE PROFILE AVEC UN PROGRAMME RICHE

A noter sur vos agendas : l'association Répar' Café sera à la salle polyvalente de Château-Renard, les 12 février et 10 décembre 2022.

Nous retrouverons les vides-greniers du mois d'avril et de juillet ainsi que les animations commerciales organisées par l'UCAVO.

Le comité des fêtes ne sera pas en reste avec de nombreuses animations : thé dansant le 1er mai, voyage pour la transhumance 2022, 13 et 14 juillet, Oktoberfest et marché de Noël.

Le Syndicat d'Initiative vous proposera, en plus de ses permanences à la Maison de Jeanne d'Arc, la

visite de notre village et ceux aux alentours, le concours photo, le concours de cidre bouché, ...

Toutes les associations ont prévu de nombreuses animations tout au long de l'année.

Nous espérons enfin organiser la fête de la Pentecôte, totalement revisitée, les 5 et 6 juin, avec bien sûr le Festivox et la fête foraine mais aussi un village « Art et Artisans » sur l'île de Canada. Le retour du feu d'artifice qui n'a plus illuminé le ciel de notre village depuis trop longtemps est également prévu.

Il y aura la fête de plein air le 30 juillet ainsi que les marchés du samedi avec leur animation musicale.



Samedi 27 août

Concours de labours traditionnel et à l'ancienne
Moisson d'antan
Concours de bestiaux
Concours de vitrines et d'épouvantails
Portes ouvertes d'exploitations
Palmarès et remise de récompenses
Repas dansant et élection de la Reine 2022

Dimanche 28 août

Messe du Comice
Grand défilé de chars et de musiques dans la ville
Feu d'artifice

Les 2 jours, foire exposition, battage à l'ancienne, Fête foraine, restauration et buvette



Et le comice !!!! Il est prévu le 27 et 28 août 2022. La réunion de préparation du 29 novembre a permis de détailler le programme de ces 2 jours qui seront, à n'en pas douter, très riches et variés. La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles, les associations et toutes les personnes qui ont, et qui vont participer à l'animation de notre village.



TOURISME *patrimoine et culture*



CETTE ANNÉE, LA CULTURE FUT AU RENDEZ-VOUS

Début août s'est déroulée la soirée du Festival des Draps Blancs de l'association 3 A.

Ensuite, le samedi 11 et dimanche 12 septembre : de curieux personnages à têtes d'animaux plein de poésie et de gaieté ont déambulé dans les rues de Château-Renard et offert leur spectacle Masques ! Spectacle sans vis à vies ; projet porté par le Vox, le comité des fêtes, 3A et la municipalité. Un vent de fraîcheur a soufflé sur notre village, lors de ces trois représentations, qui ont amusé petits et grands.

La salle des fêtes a pu accueillir en novembre, le Théâtre des Vallées pour trois représentations de leur spectacle « A round is a Round ». L'une d'elles était réservée au public, venu nombreux découvrir cette œuvre poétique et dynamique. L'entrée était libre avec possibilité de dons au profit de la coopérative des écoles de Château-Renard.

En 2022, il est prévu le 31 août, la dernière représentation d'une tournée en roulotte : une pièce de Molière, interprétée par le Théâtre des Vallées, les expositions et visites organisées par le SI, ainsi que les rendez-vous culturels proposés par le Vox.



DES PROJETS POUR LE PATRIMOINE

Le tourisme et le patrimoine de notre village sont liés. La municipalité travaille à la remise en état de notre patrimoine avec de multiples projets afin de mettre en valeur ce dernier dans le but d'attirer encore plus de touristes. Ils ont été évoqués lors de notre réunion publique du 22 novembre.

Tout d'abord la sécurisation et la rénovation des remparts en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Un architecte du Patrimoine, nommé il y a 10 mois, poursuit les études techniques. Nous attendons ses conclusions afin de financer et envisager de lancer les travaux.

Le second projet est le faubourg des Martyrs de la Résistance, direction Triguères. Nous avons pour projet d'y installer une piste cyclable et de procéder à un nouvel aménagement visant à réduire le trafic. Les arbres bordant cette rue sont malades et pourraient devenir dangereux. Ils seront abattus et remplacés par des essences plus adaptées. Cette opération se fera en collaboration avec le Département. Des études de faisabilité sont en cours.

D'autres bâtiments municipaux attendent des travaux de rénovation :

- La halle aux veaux (travaux de couverture)

- Le bâtiment de l'ancienne gare (nettoyage, couverture et réhabilitation)
- Grange rue Poncebert (travaux de couverture)

Nous souhaitons également réfléchir à transformer la place du château dans son ensemble. Nous la voudrions plus végétalisée, plus en rapport avec sa forme originelle, c'est-à-dire les jardins du château. Mais nous garderions le même nombre de places de stationnement afin de permettre aux personnes désirant se rendre dans les magasins du centre-ville, de pouvoir garer leur véhicule.



Les illuminations de Noël se sont enrichies cette année avec des décorations au rond-point, à côté de l'école primaire et route de Chatillon. Ces nouveautés témoignent de notre volonté d'embellir notre village et de s'y sentir bien.



ZOOM SUR 2 chantiers

L'ÉGLISE



Avant tout, la municipalité tient sincèrement à remercier tous les généreux donateurs qui ont soutenu les travaux de l'église.

En effet, car les travaux dans cet édifice sont loin d'être terminés. L'une des priorités aujourd'hui est la réfection de la toiture estimée à 600 000 €. Nous étudions le projet.



Cependant, l'an dernier, nous avons réalisé des travaux, tout aussi urgents mais moins coûteux, pour la conservation de cet édifice : l'assainissement des maçonneries.

Durant des décennies, les eaux pluviales n'étaient pas évacuées, ce qui a entraîné des

infiltrations d'humidité dans les murs, créant des dégradations très sérieuses tant au niveau du bâti qu'au niveau des peintures intérieures, en particulier derrière le chœur.

Les travaux ont consisté en la remise en place d'un pavage, qui était existant, autour de l'église, qui permet maintenant de canaliser les eaux de pluie provenant de la toiture et de les évacuer à distance du bâtiment. Ce dispositif était indispensable pour assainir les maçonneries et sauvegarder notre église.



LA STATUE DE ST-JOSEPH PORTANT L'ENFANT JÉSUS

C'est l'histoire d'une belle restauration, celle d'une statue de plâtre représentant Saint-Joseph et l'enfant Jésus, appartenant à l'église de Château-Renard.

En effet, statue en plâtre d'une hauteur de 130 cm, du style Sulpicien, elle a été fabriquée par la Maison VERREBOUT, à Paris, certainement à la fin du XIX siècle.

La statue a perdu de nombreuses parties telles que doigts, pied, ... ainsi que la petite croix surmontant l'orbe portée par l'Enfant Jésus. Il avait aussi été constaté de nombreux manques de peintures répartis sur l'ensemble de la statue et un socle abîmé.

Ainsi, le pied droit de l'Enfant, existant, a été consolidé et recollé. Le bras cassé a été repositionné et les doigts manquants reconstitués. La croix surmontant l'Orbe a été reconstituée, et le bois et la ciré dorés à la feuille d'or 24 carats. Il a été procédé à la maquette des éclats de peinture sur les visages ainsi qu'à la restauration de la main et de la tige de la fleur de lys.

Enfin, pour lui laisser sa patine ancienne, les retouches de couleurs ont été très discrètes. Un vernis mat projeté sur la totalité de l'œuvre pour la protéger, au final. Joli travail !!

Le défi a été relevé par le restaurateur d'art Jean-François Farion, installé à Dicy. Grâce à tout un travail de recherche, l'artisan-artiste a trouvé la bonne position, réaliser un moulage... Le tout avec les secrets qui ne sont qu'à lui ! Le résultat en tout cas est bluffant !

Souignons que les frais de restauration de 720 € ont été financés par l'association Sauvegarde du Patrimoine.

ENVIE D'AGIR ?

A ce sujet, si vous êtes sensibles à la sauvegarde et à la valorisation de notre patrimoine et que vous avez envie d'agir, sachez que cette association recherche des bénévoles pour renouveler les membres de son bureau. Sans cette association, il sera impossible pour la municipalité de bénéficier d'aides financières pour certains travaux de restauration, tels que ceux des remparts. Il est donc important et urgent que cette association recompose son bureau.

Merci de vous présenter à la municipalité !



PETITE ENFANCE

jeunesse

ÉCOLES : TOUJOURS PLUS DE CULTURE

La rentrée à l'école élémentaire de l'Odonna et à l'école maternelle avec un effectif légèrement en baisse n'a pas dérogé aux directives sanitaires mises en place par le gouvernement (port du masque, distanciation, désinfection des mains, désinfection et aération des classes...).

L'école élémentaire compte environ 140 élèves, répartis en 6 classes avec dispositif ULIS (CP, CE1, CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) et 78 élèves à l'école maternelle répartis en 3 classes (PS/MS, MS/GS et PS/GS).

En complément des objectifs pédagogiques et artistiques, et afin d'initier les enfants aux joies du spectacle vivant, la municipalité a offert aux élèves de l'école élémentaire et aux collégiens une œuvre théâtrale « The World is round » mise en scène par la Troupe du « Théâtre des Vallées » en novembre 2021.

projets de classes et sorties financés par la municipalité, tels :

- Exposition scientifique interactive proposée par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes & de la Culture (FRMJC) en juin 2022 pour les classes élémentaires,
- Dispositif Ecole et Cinéma pour la maternelle et l'élémentaire : séances de cinéma au sein du VOX,
- Activités aquatiques à la piscine de Château-Renard pour les classes de l'élémentaire et la Grande Section de l'école maternelle,
- Éducation musicale dispensée une fois par semaine pour les élèves de l'école élémentaire par le Centre Musique Rural,
- Un projet de classe de découverte à Pénestin dans le Morbihan, du 12 au 17 juin 2022 pour la classe de Grande Section de maternelle (financement de la commune à hauteur de 50 € par enfant)

RESTAURATION SCOLAIRE : ON S'ADAPTE AUX PROTOCOLES

Le restaurant scolaire accueille chaque jour, plus de 150 enfants, âgés de 3 à 11 ans. Deux agentes, Valérie Bernard pour l'école élémentaire et Cécile Luret pour la maternelle, sont nécessaires pour la remise en température des plats, et cinq autres agentes, réparties sur les deux restaurants scolaires, pour assurer le service et la logistique.

Les menus sont réalisés dans le respect du plan alimentaire validé par une diététicienne. Notre prestataire, la Société CONVIVIO privilégie les produits de qualité pour élaborer les repas et respecte les circuits courts le plus souvent possible. Toutes les viandes servies sont d'origine française. Les légumes frais sont issus de producteurs locaux. Des produits biologiques sont intégrés dans les menus de tous les jours et un repas végétarien est servi une fois par semaine selon les dispositions de la Loi EGALIM.



La bibliothèque de l'école élémentaire disposant de livres très anciens et n'étant pas particulièrement riche en ouvrages, nous avons participé à l'enrichissement de sa collection à hauteur de 205 € et notamment à l'achat d'une série « Lire Demain ». Selon l'évolution du contexte sanitaire, les élèves pourront encore bénéficier des différents événements,

Par ailleurs, grâce à la coopérative scolaire, les enfants de l'école élémentaire participeront à deux spectacles courant 2022 :

- Spectacle « West Side Story » au Zénith d'Orléans
- Spectacle musical au Tivoli (Montargis) présenté sur scène par l'association « Les Jeunesses Musicales de France ».

L'année 2021 a été marquée par la pandémie du COVID 19, ce qui nous a contraints à quelques changements pour accueillir les enfants au restaurant scolaire. Les enfants déjeunent respectivement dans leur école. Ils ne sont pas mélangés et sont installés par groupe de classe.

Nous félicitons et remercions le personnel pour son professionnalisme et sa capacité d'adaptation aux différents protocoles sanitaires.



Illustration du projet du city-stade

TRAVAUX

Les agents du service technique ont procédé à la remise en peinture d'une classe de l'école maternelle.

A l'école élémentaire, les rebords de fenêtres donnant sur la cour ont été refaits, de même que l'isolation et la mise en sécurité du toit du bungalow de la garderie

Le réseau filaire et internet n'étant plus opérationnels sur l'ensemble des locaux, ni respectueux des recommandations ministérielles, une mise aux normes sera effectuée par une entreprise spécialisée en réseau, la société JALOUZOT pour un montant de 13 000 €.

La municipalité a déposé un dossier en ligne à l'appel à projets « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » qui a été accepté pour un montant total pour l'ensemble du projet de 31 200,00 € dont 21 200,00 € de subvention de l'État.



Concrètement, chacune des classes de l'école élémentaire bénéficiera du wi-fi, d'un vidéoprojecteur interactif fixe (VPI) avec tableau blanc, d'un ordinateur portable pour répondre aux besoins d'accès au numérique des enfants, pour les apprentissages scolaires, pour lutter contre l'exclusion numérique et apporter des outils numériques pédagogiques adaptés à tous.



Le déploiement de ce projet se fera progressivement jusqu'en décembre 2022.

Pour sécuriser la zone fréquentée par les enfants et sensibiliser les conducteurs à adapter leur vitesse, deux panneaux de sécurité Enfants/Ecole (700 X 700) seront fixés en amont et en aval de l'école élémentaire sise route de Châtillon (600,00 €)



Dans le cadre du projet citoyen de la municipalité « Vivre ensemble », Martine Chapeleau, animatrice de l'école maternelle, fera participer les enfants de la garderie à la réalisation d'une fresque sur les murs des locaux sur le thème « aux quatre saisons ». L'objectif est d'encourager les enfants à s'aider mutuellement dans ces moments collectifs, à travailler leur imagination pour

personnaliser leur œuvre, à manipuler les différentes matières et ce, tout en développant la notion de plaisir, de partage et du savoir-faire soi-même. Ces activités ludiques permettront d'embellir et de redonner de la couleur à l'espace de jeux et de détente. Merci, Martine pour cette belle initiative ! Merci, les enfants !

Nous avons également à cœur de créer un espace public convivial pour le bonheur des enfants, des adolescents ou encore des adultes, facilitant les échanges entre tous les membres de notre communauté ; c'est pourquoi, le projet de city stade de 13 m sur 25 m, en libre accès réunissant plusieurs activités sportives sur un même stade (football, basket, handball et bien d'autres choses) est en bonne voie.

Pour le financement du montant total de cet investissement de l'ordre de 70 000 €, nous avons sollicité différents organismes pour bénéficier d'aides financières (l'État, la Région, le Département, ... s'élevant à la somme de 41 330 €).

En plus d'être bénéfique pour tous, cet aménagement vous permettra de vous reposer et de rester plus longtemps après une promenade au sein de notre village et servira également à participer à l'attractivité touristique de notre ville.



FINANCES *budget*

Cette année, nous vous proposons de faire le point, d'une façon générale, sur l'état de santé des finances sur notre village, pour savoir si et comment la municipalité peut mener à bien ses projets les plus importants : toiture de l'église pour 600 000 €, travaux intérieurs de la maison à pans de bois pour 450 000 €, travaux sur le réseau d'assainissement pour 2 500 000 €, ...

Grâce à la 3CBO, Yannick Baumont, conseiller de la Direction Départementale des Finances Publiques du Loiret, est mis à disposition des communes, pour ses compétences en gestion financière. Il a, en octobre dernier, fait la restitution de l'analyse financière des budgets Commune et Assainissement.

LES FINANCES DE LA COMMUNE SONT SAINES

En maintenant les efforts produits au cours des années précédentes, la municipalité devrait pouvoir maintenir un autofinancement important de ses investissements, pour pouvoir envisager, si nécessaire, un soutien au budget Assainissement. Passée la période des travaux d'assainissement, celui-ci pourra être réduit à sa portion congrue (maintien d'un niveau « de sécurité »). Enfin, si nécessaire, le recours à l'emprunt est envisageable.

MOINS DE RESSOURCES POUR L'ASSAINISSEMENT

Après la prise en compte des annuités de remboursements des emprunts relatifs à la station d'épuration, la capacité d'autofinancement (CAF) a été négative au cours des 5 dernières années. Le budget ne dégage pas de marge de manœuvre pour envisager un financement des futurs investissements qui s'élèvent à 741 000 €, et qui concernent des travaux de mise à niveau du réseau sur la période 2022 - 2025. En déduisant les subventions de 70 %, il resterait 223 000 € dont le financement sera à définir lors de l'élaboration des budgets, qui seront votés en avril prochain, par le conseil municipal.

Durant l'année 2021, le Conseil municipal a pris ou revu des décisions en matière de cessions de ses biens immobiliers, motivées par le souci de sauvegarder le patrimoine, d'accueillir des familles ou de permettre la réalisation d'un projet environnemental.



UNE SECONDE CHANCE POUR L'ANCIEN PRESBYTÈRE

L'ancien presbytère, situé au 74 rue Étienne Dolet, est une belle bâtisse qui appartient à la municipalité mais qui a été laissée à l'abandon depuis plusieurs décennies. Pour restaurer cet immeuble, il aurait fallu prévoir un budget très important, pour financer la réalisation des travaux de réhabilitation. Seulement, d'autres travaux sont plus urgents, comme les toitures de l'église et de la halle aux veaux, et les travaux intérieurs de la maison à pans de bois, ...

Ainsi, dans un souci économique mais également de sauvegarde de ce patrimoine, le conseil municipal a décidé de vendre cet immeuble, qui a trouvé son nouveau propriétaire, pour la somme de 35 485 €.

PLUS QUE 2 TERRAINS !

Le conseil municipal a constaté que, sur les 5 terrains à construire, situés au lieu-dit « Les Bergeries », face au cimetière, et mis en vente depuis 2008, un seul terrain avait été vendu en 2010.



Ainsi, il a été décidé, cet été, de mettre en vente les 4 lots aux prix suivants, chaque lot disposant d'un coffret électrique :

- Lot n°1 - superficie de 1 242 m² à 18 600 €
- Lot n°2 - superficie de 1 267 m² à 19 000 €
- Lot n°3 - superficie de 1 058 m² à 15 800 €
- Lot n°5 - superficie de 738 m² à 11 000 €

Dès septembre, puis en décembre, les lots n°2 et 5 trouvaient acquéreurs. Bienvenue à ces familles !

POUR LA FORET DE DEMAIN

La municipalité avait le projet d'un parc de panneaux photovoltaïques, sur un terrain situé aux Champreaux. Mais, suite à l'avis défavorable des Architectes des Bâtiments de France, le Conseil municipal a cédé, pour la somme de 27 000 €, la parcelle agricole d'une superficie de 68 410m² à M. Jacques GOUT, qui avait fait part de son intérêt pour concrétiser son projet de création d'une plantation de nouvelles essences adaptées aux changements climatiques.



LE PROJET ADRESSAGE DÉNOMINATION NUMÉROTATION

Particulier, livreur, facteur, services d'urgence ou de secours, ... qui ne s'est jamais retrouvé avec une adresse postale incomplète, introuvable sur le GPS, ou avec des homonymies de voies (La Basse, La Haute et La Petite Commassière ? ...), des orthographes différentes (Les Rosées ou les Rozets ?), ou bien encore des lieux-dits regroupant plusieurs maisons sans numéro ... ?

Face à ces anomalies, la municipalité, comme d'autres municipalités du canton, a aussi décidé d'harmoniser sur l'ensemble de son territoire, les adresses en suivant la norme de l'adresse, composée : **d'un numéro de rue, d'un type de voie (rue, place, ...) et d'un nom de voie.**

La qualité de l'adresse est un élément structurant de l'aménagement du territoire qui, lorsqu'elle est de qualité, véhicule une image positive. Bien conduite, elle permet d'acquiescer une meilleure visibilité extérieure et contribue à renforcer l'attractivité d'un territoire.

POUR LES CITOYENS :

- l'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgences et de secours, et les services à domicile
- un raccordement simplifié (l'eau, le gaz, l'électricité, l'internet et la fibre optique en plein déploiement à ce jour sur notre commune ...)
- des livraisons plus rapides (commandes en ligne...)

POUR LES ENTREPRISES :

- une localisation fiable
- un accès simple et rapide à leurs clients
- l'assurance de la réception de marchandise



L'opération d'adressage concerne en grande partie les lieux-dits et certaines rues incorrectement numérotées.

Si votre adresse est modifiée, vous en serez informé par un courrier de la mairie vous notifiant votre nouvelle adresse. Il est à noter que les actuels lieux-dits pourront être repris uniquement dans les compléments d'adresse.

UNE FOIS VOTRE ADRESSE MODIFIÉE, QUE SE PASSE-T-IL ?

Il vous appartiendra de signaler votre modification d'adresse à tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.) au fil des vos échanges avec eux. Mais attention, pour votre certificat d'immatriculation, la mise à jour est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. Quant à vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport, ...), ils restent valides avec l'ancienne adresse.

Jocelyn BURON



LA MAISON DE RETRAITE

Ouvert en 1973, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Château-Renard se prépare à déménager de la rue de Verdun.

En effet, après avoir décidé, en lien avec l'ARS et le Département, de reconstruire un établissement neuf, c'est dans le quartier pavillonnaire de Mocberry et de la rue des Acacias, sur un terrain d'environ 14.000 m², qu'il se situera désormais et qu'il conserva son nom de « Résidence de la Colline ».

Et, si son ouverture devait intervenir à la fin du premier semestre 2021, le projet a pris un peu de retard et c'est en avril prochain que les résidents vont pouvoir emménager dans les nouveaux locaux.

Bonne installation à tous !

LA FIBRE OPTIQUE

La commercialisation de la fibre à Château-Renard est prévue courant 2022. La démarche pour accéder aux services est la suivante :



1. Testez votre éligibilité sur le site Lysseo
2. Prenez connaissance des fournisseurs d'accès internet *
3. Prenez un abonnement fibre optique
4. Vous êtes connecté !

Rendez-vous sur le site de Lysseo.fr pour connaître l'avancée du déploiement de notre commune.

LA PAROLE DES CONSEILLERS *municipaux minoritaires*



DÉJÀ UN AN À VOTRE SERVICE !

Bonjour à tous, voilà près de deux ans que vous nous avez élus, tous les trois. Nous remercions la municipalité de nous donner l'occasion de faire le bilan de notre investissement.

Tout d'abord, quoiqu'élus minoritaires, nous avons assisté quasiment à tous les conseils municipaux, toujours avec intérêt et sérieux. Nous y participons activement, nous posons des questions aussi souvent que nécessaire, formulons nos remarques, voire nous manifestons notre désaccord, ce qui est rarement arrivé.

OUI À LA MOBILITÉ !

Nous tenons tout de même à relever ceci : au printemps dernier, nous avons été les seuls à voter POUR la prise de compétence « mobilité » par notre communauté de communes. Cette compétence aurait peut-être permis de faciliter la vie quotidienne de nombreux concitoyens, en particulier des jeunes, et de désenclaver notre territoire, la voiture individuelle n'étant pas à la portée de tous, loin s'en faut !

Résultat d'un tel vote négatif : cette compétence sera pilotée par le PETR pour l'agglomération montargoise et pour toutes les communautés de communes SAUF la nôtre ! Nous sommes déçus : ce vote « contre » est un rétropédalage, puisque le conseil communautaire avait voté « Pour » avant le retour pour approbation du vote en conseil municipal des communes.

OUI À L'INVESTISSEMENT SUR LE TERRAIN !

Nous faisons partie de plusieurs commissions : communication, développement économique, animations et cérémonies, patrimoine, conseil de quartier. Nous répondons avec plaisir aux sollicitations bénévoles faites aux conseillers, dans la mesure de nos disponibilités : communication, préparation des colis aux Anciens, organisation de la campagne de vaccination, organisation de manifestations diverses.



Nous avons participé avec intérêt aux marchés estivaux, et nous avons fait partie en première ligne de l'événement « Mon village, ma planète » avec le PETR. De même, nous sommes présents aux commémorations qui rassemblent de plus en plus de monde et que nous considérons comme un vrai devoir de citoyen.

Cet investissement sur le terrain nous paraît tout naturel puisque nous sommes tous les trois de longue date investis dans la vie associative de la commune, au travers de différents mandats.

Ainsi, c'est à plus d'un titre que nous avons participé activement au « comité de pilotage de La Fête de la Pomme ». Nous sommes persuadés que l'attractivité de notre commune passe par le dynamisme de nos associations et par leur capacité à se fédérer.

La Fête de la Pomme a démontré qu'une mobilisation de tous conduit au succès. Nous souhaitons inviter toutes les associations à une réflexion et un débat autour de la vision de Château-Renard 2030.

A L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE !

Enfin, nos différentes fonctions et activités font que nous avons une véritable connaissance communautaire, et un véritable attachement pour ce territoire. Nous militons pour un village ouvert, sensible au reste des villages de la 3CBO.

Grâce au programme initié par l'Etat, accompagné par la 3CBO, Château-Renard a la chance d'être incluse dans l'ORT, Opération de Revitalisation du Territoire, ainsi que Courtenay. Nous sommes par ailleurs heureux que le projet de Petite Cité de Caractère revienne sur le devant de la scène, projet que nous portons dans nos propositions électorales. Tout cela va augmenter notre visibilité au niveau national, et nous offrir de réelles perspectives de développement touristique.



Nous voudrions conclure que, malgré tout l'engagement que nous pourrions avoir, nous autres, élus et élus, il est plus que nécessaire que nous nous mobilisions, toutes et tous, pour l'avenir de notre village. Donnons-lui un peu de notre temps, de notre soin pour que fleurissent les mots : respect, convivialité, fierté, amitié.



LE MOT DU PRÉSIDENT

COMMUNAUTÉ de communes

Mesdames et Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler a vu pour notre communauté de communes, comme pour toutes nos collectivités, beaucoup de complications pour nous réunir à cause de cette épidémie liée au covid19. Alors que nous pensions en être sorti, voilà que de nouvelles restrictions s'imposent à nous ; malgré tout, nous avons pu tenir nos réunions en audioconférence, visioconférence ou en présentiel quand cela fut possible.

Nous avons, au cours de cette année, pris des décisions fiscales fortes afin d'essayer de stabiliser l'équilibre financier de la 3CBO. Cela ne saurait suffire et nous devons trouver de nouvelles rentrées financières si nous voulons mener à bien tous nos projets. C'est pourquoi nous souhaitons créer une zone d'activité conséquente qui permettrait la venue de nouvelles entreprises ; certains investisseurs nous ayant déjà témoigné leurs intérêts pour ce projet.

Nous avons également créé un service « sport » dirigé vers les associations, les jeunes et les adultes. Je suis convaincu que pour l'épanouissement d'un territoire il faut proposer à ses habitants des activités sportives et culturelles, ludiques et de qualité.

Les élus travaillent également sur le remplacement de nos déchetteries obsolètes par un Ecopôle et sur un projet de cuisine centrale afin que tous les enfants puissent manger des plats cuisinés avec des produits issus des maraîchers, agriculteurs et éleveurs de notre territoire.

Notre communauté de communes avance. Nous devons faire de notre ruralité une force. Les modes de vie changent et je suis persuadé que notre 3CBO a des atouts forts et nous devons tout faire pour les mettre en valeurs.

Christophe BETHOUL



LE VOX LANCE « DU CINÉMA DANS MON VILLAGE »

C'est donc de Château-Renard, du VOX très exactement, que part depuis décembre une tournée de cinéma itinérant, qui dessert 15 communes du Montargois ! Ce circuit professionnel agréé CNC se nomme «Du cinéma dans mon Village», et est soutenu par les fonds européens Leader.

Dans les salles des fêtes de ces quinze communes, à raison d'une à deux séances par mois, l'équipe du cinéma VOX projette, dans d'excellentes conditions techniques, des films très récents, choisis par les communes.

Ces séances sont évidemment ouvertes à toutes et tous, aux tarifs du VOX (de 4 à 6,50 euros; l'abonnement au VOX est valable sur tout le circuit), et vous permettront de ne plus louper le film que vous voulez voir à tout prix !

Les villages concernés sont : Triguères, Chuelles, Douchy, Montcorbon, Gy-les-Nonains, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Hilaire-les-Andrésis, Chantecoq, Ervauville, Bazoches-sur-le-Betz, Louzouer, Nargis, Ferrières-en-Gâtinais et Nogent-sur-Vernisson.

Sandrine MANTEAU

CALENDRIER DES FÊTES

prévisionnel 2022

(sous réserve de l'évolution de la réglementation sanitaire)

JANVIER

Dimanche 23
Concours de tarot
Salle polyvalente
Amicale de Tarot

FÉVRIER

Samedi 5
Assemblée générale
Salle polyvalente
BVO

Lundi 7
Assemblée générale
Salle des fêtes
Comité des fêtes

Samedi 12
Repar'Café
Salle polyvalente

MARS

Sam 5 et dim 6
Salon des loisirs
créatifs - Salle des
fêtes - MJC

Samedi 19
Journée Nettoyage
Mairie

Samedi 26
Concours de tarot
Salle des fêtes
Amicale de Tarot

AVRIL

Dimanche 3
Concours de pé-
tanque - Amicale
des Boulistes

Dimanche 3
Vide-grenier
UCAVO

Du 03 au 17
Quinzaine commer-
ciale - UCAVO

Samedi 9
Marché à thème
Mairie

Samedi 16
Chasse aux œufs
Le Petit Courtoiseau
MJC

MAI

Dimanche 1er
Thé dansant
Salle des fêtes
Comité des fêtes

Samedi 14
Marché à thème
Mairie

Samedi 21
Spectacle - Salle
des fêtes - MJC

Dimanche 22
Spectacle
Salle des fêtes - MJC

Dimanche 22
Concert - Église
Cœur de Safran

JUIN

**Sam 4, dim 5
et lundi 6**
Pentecôte
Mairie, Comité
des fêtes, SI, Vox

Samedi 4
Fête nationale de
la pêche : concours
enfants - BVO

Dimanche 5
Fête nationale de
la pêche : concours
adultes - BVO

Sam 4 et dim 5
Tournois de tennis
Jeunes - TCVO

Sam 4 et dim 5
Tournoi de foot des
U13 et 15 - FCVO

Samedi 11
Marché à thème
Mairie

Samedi 11
Concours de pé-
tanque - Amicale
des Boulistes

Sam 11 et dim 12
Tournois de tennis
Jeunes - TCVO

Sam 18 et dim 19
Tournois de tennis
Jeunes - TCVO

Samedi 25
Fête du club de
tennis - TCVO

Dimanche 26
Course des tracteurs
tondeuses
Alliance musicale
de Triguères

JUILLET

Vendredi 1er
Fête des écoles
École élémentaire
Association des
Parents d'Élèves

Samedi 9
Marché à thème
Mairie

Samedi 9
Concours
de pétanque
Amicale des
Boulistes

Mercredi 13
Bal populaire
et Feu d'artifice
Place du Château
Comité des fêtes
et Mairie

Judi 14
Vide-grenier
UCAVO

Sam 23 à 14h30
Sortie paddle
sur l'Ouanne - CEN

Sam 23 et dim 24
Assemblée géné-
rale + Repas
Amicale de Tarot

Samedi 30
Fête de Plein Air
Place du Vieux
Marché - Mairie

AOÛT

Sam 5 et sam 6
Festival des Draps
Blancs - Salle des
fêtes - 3A

Samedi 13
Marché à thème
Mairie

Sam 27 et dim 28
Comice Agricole
Comité du Comice +
Mairie + associations

Mardi 30
Spectacle itinérant
en roulotte
Théâtre des Vallées

Sam 20 à 14h30
Sortie paddle sur
l'Ouanne - CEN

**Du sam 20/08 au
dim 04/09/22**
Tournois de tennis
Seniors - TCVO

SEPTEMBRE

Du 03 au 10
Voyage des Seniors
Mairie

Samedi 10
Marché à thème
Mairie

Samedi 10
Fête des
Associations

Samedi 10
Portes Ouvertes
FCVO

Samedi 17
Journée amicale de
la pêche - BVO

Samedi 17
Assemblée générale
TCVO

Dimanche 25
Concours de pé-
tanque - Amicale
des Boulistes

Dimanche 25
Virade de l'Espoir -
Mucovisidose

OCTOBRE

Samedi 1er
Matinée Nettoyage
Mairie

Dimanche 2
Loto - Salle des fêtes
Basket Club de
Château-Renard

Dimanche 2
Concours de tarot
Salle du Soleil d'Au-
tomne - Amicale de
Tarot

Samedi 22
Oktoberfest
Salle des fêtes
Comité des Fêtes

Samedi 29
Halloween - MJC

Samedi 29
Concert de trompes
de chasse - Église
Les Amis de l'Orgue

DÉCEMBRE

Dimanche 4
Concours de tarot
Salle du Soleil d'Au-
tomne - Amicale de
Tarot

Mercredi 7
Repas de Noël des
Séniors - Salle des
fêtes - Mairie

Samedi 10
Marché de Noël
Comité des Fêtes,
Mairie, SI, Vox

Du 10 au 25
Quinzaine de Noël
UCAVO

Samedi 10
Repar'Café
Salle polyvalente

Samedi 17
Loto - Salle des fêtes
FCVO



Plus d'informations sur la page Facebook « Mairie de Château-Renard »